

C.R. Commission scolaire du 7/12/2015.

Etaient présents :

- Mme Corinne Déplante (élémentaire)
- M. Patrice Lapierre (maternelle)
- Mmes Zanoni et Perchet, respectivement, présidente et trésorière du sou des écoles publiques de Saint-Genix.
- Catherine Lombard, Jean-Claude Paravy, Jean-Pierre Drevet-Santique, Pierre-Yves Friot et Marie-France Picard, pour la municipalité de St-Genix.

Bilan du trimestre pour les deux écoles :

- constat d'une baisse des effectifs sur l'école maternelle, inquiétude du directeur, M. Lapierre avec la probable fermeture d'une classe pour la rentrée 2016 (il manquerait une vingtaine d'enfants).

A l'inverse, Mme Déplante ne constate pas pour l'heure actuelle une baisse significative des effectifs. En effet, 43 élèves, actuellement en grande section devraient intégrer l'élémentaire en septembre 2016, néanmoins, dans le prévisionnel, il y aura un problème sur ce point en 2018.

- des solutions pour éviter des fermetures de classes peuvent être trouvées si projets novateurs...
- Face aux interrogations, les élus présents ont fait le point sur la création ou non d'une commune nouvelle et sur les incidences que pouvaient engendrer cette création sur le scolaire. L'académie, de son côté, devrait se prononcer sur ce point lors de la création définitive de la commune nouvelle.

Néanmoins, rien n'empêche les directeurs et les élus de construire des projets ensemble et de tendre vers une harmonisation sur le scolaire. Une visite avec le S.I.V.U. du Mont Tournier est prévu pour Janvier.

• A été abordé les investissements au niveau des écoles :

- une coordination entre la mairie et le sou a été actée : un nouvel appel à projet concernant le numérique est sorti fin novembre et la municipalité répondra à cet appel avec le soutien du sou des écoles et de l'équipe enseignante de chaque école. Ceci rentrerait aussi dans le cadre du projet d'école (maternelle + élémentaire).
- Par ailleurs, une ligne sur le budget 2016 sera marquée afin d'équiper l'école élémentaire en wifi.

- En ce qui concerne la BCD, une grande partie sera financée par le sou des écoles pour le mobilier, il resterait à charge de la Mairie un fonds d'albums, à hauteur 500€.
- La salle de sieste devrait être refaite (grandes vacances) + classe des Lutins.
- Pour l'élémentaire, il y a un changement de programmes en 2016 (par étape), pour les CP-CE2, le montant des livres à changer s'élèverait à 2 700€ au total.

Pour le culturel :

- L'élémentaire a retenu une conteuse, pour le cycle 3 : montant de 420€, pour le cycle 2 : montant de 170€ pour un total de 590€. L'école n'a pas retenu Malraux sauf pour les Fourberies de Scapin au mois de Mai 2016 à St-Genix.

Comme la France accueillait la COP 21, dans le domaine de l'environnement, l'école élémentaire a le projet de planter un arbre sur St-Genix. Peut-être financement de l'arbre par la Mairie.

- Soit l'école maternelle, soit l'école élémentaire, elles continuent les sorties au cinéma de St-Genix et un spectacle par trimestre = très bon retour. Rappel qu'il est demandé aux directeurs de ne pas dépasser sur l'année les 600€ de spectacles par trimestre.

Mesures pour le Plan Vigipirate :

- Pour les deux écoles, il y a un premier problème qui se situe au niveau des grands portails et le stationnement des véhicules devant (voir même sur les lignes de couleur jaune, pourtant réservées au bus)

= une réflexion est engagée pour l'avenir sur ce point (équipements avec sonnettes ou caméras etc....)

- Pour le mois de Janvier : il a été convenu de faire ou mettre en place :

1. condamner définitivement les deux portails donnant sur la départementale, celui de la maternelle est souvent ouvert,
2. bloquer, comme convenu lors de la consultation de la commission scolaire et du conseil des adjoints fin novembre, de 8 à 17h la rue qui monte entre les 2 écoles (barrières fixées?),
3. mettre des détecteurs de fumée dans les deux écoles concernées puisque ni l'une ni l'autre n'en possède,
4. pour la maternelle, changer le "mini" verrou sur la porte d'entrée, à l'intérieur du bâtiment même,
5. vérifier les barres anti-panique de la maternelle, sommes-nous en règle?

6. Fermeture des portes accédant aux chaudières dans les deux écoles,

7. équiper l'école élémentaire d'un marteau brise glace pour le gaz.

- Collecte de jouets, tous les protagonistes ont adhéré à ce projet, elle se fera du 11 décembre au 18 décembre 2015.